

TRAITÉ PAR COPIE A Paris, le 29 août 2023

uba
C. Fournes
Z. Fache
D. Toullec
D. Perrin
DGS

COURTIER AR
15 SEP. 2023
91620 NOZAY

Monsieur le Maire
Monsieur Didier PERRIER
MAIRIE
Place de la Mairie
91620 NOZAY

N/ Réf. :2023_ST_222_DH_LB

**Objet : Modification n° 1 du PLU de NOZAY
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Le dossier a été reçu au siège de notre Compagnie le 28 août dernier.

Il a pour objectif :

- D'ajuster le règlement écrit et graphique dans le secteur des Ecoles ;
- De compléter le lexique et les annexes ;
- De prendre en compte certaines évolutions législatives et réglementaires.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification simplifiée ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Vous remerciant de nous avoir consultés, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Signé par Christophe HILLAIRET

✓ Signed and certified by **yousign** 